



AUJOURD'HUI

URGENCES

Médecin de garde : tél. 15.
Pharmacie de garde : tél. 32.37
(0,34 € la minute).

SÉCURITÉ

Sauvetage en mer : Cross-Corsen,
tél. 02.98.89.31.31.
Sapeurs-pompiers : tél. 18
(112 depuis un portable).

PRATIQUE

Liaisons maritimes Audierne-Sein :
renseignements et réservations au
02.98.70.70.70.

LOISIRS

Piscine Aquacap : de 10 h à 13 h 30
et de 14 h à 18 h.

LE TÉLÉGRAMME

Rédaction : 3, rue Émile-Zola, à
Douarnenez, tél. 09.69.36.05.29 ;
fax 02.98.92.65.78 ; mèl. douarne-
nez@letelegramme.fr.
Petites annonces des particuliers :
tél. 0.800.879.925 (appel gratuit
depuis un fixe).
Publicité : tél. 02.98.33.74.71.
Avis de décès : tél. 0.810.811.046,
fax 0.820.200.538.

Gapas. Le programme des vacances

Aujourd'hui. De 13 h à 18 h,
visite du Port-Musée de Douarne-
nez avec la maison de retraite de
Pont-Croix (3 €) ; de 14 h à 18 h,
réalisation d'un clip vidéo dans le
Cap-Sizun (2 €).

Demain. De 14 h à 18 h, projet de
création d'un parcours de géoca-
ching et rencontre de Dominique
Tallec, bénévole de l'association
Cap Accueil, pour une petite ran-
donnée de Pors Poulhan, à
Ménez Drégan en passant par le
moulin de Tréouzien, pour racon-
ter histoires et anecdotes (gratuit)
; de 14 à 17 h, visite de la
SNSM (2 €).

Mercredi. De 14 h à 18 h, réalisa-
tion d'un clip vidéo dans le Cap-
Sizun (2 €) ; de 18 h à minuit, inci-
nération du Den Paolig et feu d'ar-

tifice aux Gras de Douarnenez
(2 € et prévoir 6 € pour un
kebab).

Judi. De 14 h à 18 h, basket à la
salle omnisports de Plouhinec
(2 €).

Vendredi. De 16 h à 20 h 30, spec-
tacle de danse, dansé par des ado-
lescents à Rosporden et ren-
contre avec les danseurs et la cho-
régraphe (2 €) ; de 18 h à 23 h,
projection suivie d'un débat sur
les ados à Loctudy (2 €, prévoir
un pique-nique).

▼ Pratique

Renseignements et inscription :
Gapas Cap-Sizun, Menez-Veil,
à Plouhinec, tél. 06.80.78.62.33
ou 02.98.70.75.00 ;
mél. gpascapsizun@free.fr.

À SAVOIR

CAP-SIZUN

Piscine Aquacap. Ouverte aujour-
d'hui et jeudi, de 10 h à 13 h 30
et de 14 h à 18 h ; demain, de
10 h à 12 h 30 et de 14 h à 21 h ;
mercredi, vendredi, samedi et
dimanche, de 10 h à 12 h 30 et de
14 h à 18 h.

Club Arts et loisirs de Plogoff. Il
organisera un loto demain, à 14 h,
salle polyvalente de Plogoff, avec
de nombreux prix : un PC portable,
une tablette tactile, une centrale
vapeur, un smartphone, un aspira-
teur, etc.

AUDIERNE

Chenilles processionnaires. Afin
d'éviter la prolifération des che-
nilles processionnaires, une cam-
pagne de tirs va être organisée
par la mairie, avec le concours
d'un garde-chasse.
Les inscriptions sont prises jus-
qu'à demain, à la mairie,
tél. 02.98.70.08.47.

Permanence demain, de 13 h 30
à 17 h, à la communauté de
Communes. Sophie Renévoit
recevra les assistantes mater-
nelles et les parents qui sou-
haitent des renseignements sur
les gardes d'enfants. Gratuit.
Contact : Ulamir centre social
du Goyen, tél. 02.98.74.27.71 ;
mél. ulamir.poullan@wana-
doo.fr.

Relais assistantes maternelles.

Le Télégramme à votre disposition

MX738620

► **LE GRAND LARGE. Restaurant - Brasserie**
1, rue du Môle - AUDIERNE - Tél. 02.98.70.08.22
Fermé le mardi soir et mercredi toute la journée
Période estivale ouvert 7/7

CONFORT-MEILARS

Enfance jeunesse. Le centre de loi-
sirs étant fermé, les enfants sont
accueillis dans les centres de Pont-
Croix ou Plouhinec jusqu'à vendre-
di.
Tél. 02.98.70.41.10.

Club du Goyen. Rencontre et jeux
demain, à partir de 14 h, à la salle
polyvalente. Marche pour ceux qui
le souhaitent (circuit de Confort-
Meilars). Contact : Yvette Croq,
tél. 02.98.74.51.88.

Le Télégramme à votre disposition

MX738607

► **LA CRÉMAILLÈRE - Bar - Restaurant ouvrier**
19, rue Pen-ar-Bed - CONFORT-MEILARS
Tél. 02.98.74.51.97
Ouvert le midi, du lundi au vendredi, soir et week-end sur réservation

Vous avez une tablette ?
Téléchargez l'application « Le Télégramme »

Route de l'amitié. Départ d'Audierne le 25 juillet

La Route de l'amitié, fête
maritime biennale,
s'élancera d'Audierne le
25 juillet prochain.
170 bateaux prendront la
mer. Au menu : des
marins, de la musique et
d'autres animations
gratuites.

Les différents représentants des ports
d'accueil de la Route de l'amitié ont
signé la charte : Jean Laouénan,
Loctudy ; Thierry Bihan, Groix ;
Jean-François Guézet, La Trinité ; Bruno
Quillivic, Concarneau ; Christian
Guéguen, Le Bono ; Jo Evenat,
Audierne ; Bruno Le Port, président et
Frédéric Le Gars, Le Palais.

Samedi, les représentants des muni-
cipalités des ports qui accueilleront
la Route de l'Amitié en 2015 se sont
réunis, à la mairie d'Audierne. Ils y
ont signé la charte qui les lie à l'asso-
ciation de la Fête du Vent et de la
Mer, organisatrice de la Route de
l'amitié.

Cette charte est une convention par
laquelle ils s'engagent à recevoir la
Route de l'amitié. Celle-ci aura lieu
du samedi 25 juillet au dimanche
2 août. Elle commencera à Audierne
(les 24, 25 et 26), Loctudy (le 27),
Concarneau (le 28), Groix (le 29), Le
Bono (le 30), La Trinité (le 31) pour



finir au Palais (les 1 et 2 août).
Au départ d'Audierne, 170 bateaux,
dont 40 à 60 yoles, prendront la mer
avec en vedette des marins, de la
musique et des animations à bord.
Chaque jour, une étape dans les
ports sera organisée, avec des ren-
contres et des festivités gratuites.

250 bénévoles au Cap-Sizun

« Cette manifestation phare dans le
monde de la plaisance a un bel
esprit. Nous sommes heureux de
nous retrouver tous les deux ans »,
commente Bruno Le Port, le pré-
sident.

Cette grande fête maritime fêtera
ses 20 ans cette année avec 250
bénévoles en Cap Sizun, 800 sur l'en-
semble des ports.

Du côté de la communication, c'est
Éric Le Pape qui réalisera l'affiche de
la manifestation ; le site Internet a
été rénové et une page Facebook est
désormais ouverte.

À noter : l'assemblée de l'associa-
tion aura lieu vendredi 20 février,
à 18 h 15, à l'abri du marin à Poulgo-
zec (Plouhinec).

▼ Site internet

<http://www.routedelamitie.fr/>.

Plaisanciers. Les tempêtes ont coûté cher

L'assemblée générale des plaisan-
ciers du Goyen s'est tenue vendre-
di soir à la salle polyvalente d'Es-
quibien en présence d'une qua-
rantaîne de membres.
Le président, Alain Le Bars, a pré-
senté l'année écoulée. L'associa-
tion propose 172 places au
mouillage : 150 environ réservées
aux membres de l'association, et
les autres proposées aux visiteurs.
Seuls les bateaux de moins de 11 m
peuvent accéder au mouillage. « Pour-
tant, dit le président, depuis ces der-
nières années, les bateaux sont de plus
en plus gros ! ».

Une trésorerie saine malgré un solde annuel négatif

Tous les deux ans, les mouillages
sont sortis de l'eau pour être véri-
fiés. En 2014, les multiples tempê-
tes ont eu pour conséquence
un temps beaucoup plus long de
remise à l'eau de ces mouillages
par « SOS Plongée » (sept jours et
demi au lieu d'un jour et
demi), générant ainsi une lourde
facture.

La trésorerie reste saine malgré
un solde d'année négatif. Il n'y
aura donc pas d'augmentation
des tarifs cette année.

Deux bateaux ont largué leurs
amarres cet hiver pour aller
s'échouer, l'un sur les rochers,
l'autre sur la grande plage. Alain
Le Bars rappelle que l'assurance
ne couvre les mouillages que du
1^{er} avril au 31 octobre, et que les
propriétaires doivent surveiller
leur bateau et les amarres.



Une quarantaîne de membres assistaient à l'assemblée générale des Plaisanciers du Goyen.

Le président a aussi souligné le
mauvais état de la toiture de
l'atelier. Le maire, interrogé sur
les travaux prévus sur le parking
de Pors Péré, a annoncé aux plai-
sanciers, outre la réfection du par-
king avant l'été, la réhabilitation
de leur local, prévue pour 2016.

Difficile de recruter de jeunes saisonniers

Yvon Pennamen, responsable des
mouillages visiteurs, a présenté
la saison 2014. Pas de problème
particulier à signaler sur le plan
d'eau. La mauvaise météo de la
fin août a signifié moins de visi-
teurs dans une saison qui avait
pourtant très bien démarré. Par
contre, il n'est pas toujours facile
de recruter des jeunes pour assu-

rer la saison, car ils doivent être
titulaires du permis bateau. L'été
dernier, l'association a dû faire
appel à Pôle Emploi pour complé-
ter les effectifs. Un appel est
donc lancé aux jeunes locaux qui
répondent à cette condition.

Suite à deux décès et une démis-
sion, trois places étaient
vacantes au conseil d'administra-
tion. Éric Bossier, Christian Kerisit
et Olivier Delaville y font leur
entrée.

*Rappel : les personnes qui
souhaitent un mouillage pour cette
année sont invitées à se faire
connaître ou à confirmer leur
demande avant le 21 mars, de
même que celles qui ne souhaitent
plus de mouillage.*